



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE D'YCHOUX

Séance du 8 avril 2025

Conseillers Municipaux en exercice : **18**

Qui ont pris part à la délibération : **16**

Date de la convocation :

02.04.2025

Date de l'affichage :

02.04.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de **M. Vincent CASTAGNÈDE, Maire.**

Présents : Mme Stéphanie ABALLONI, Mme Sabine BUBIEN-VIU, Mme Sandrine LABASTE, Mme Sonia LIHAN, Mme Ludiwine MOUNEYRES, Mme Céline SÉGAUT, M. Pierre-Mickaël BESSON, M. Éric BRÈTHES, M. Gérard CARRÈRE, M. Vincent CASTAGNÈDE, M. Vincent LOUBÈRE, M. Michel VALEN,

Absents excusés : Mme Sabrina DANIEL-CALONNE

Absents : Mme Aurélie DESCOURS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Valérie CHEVALLIER a donné pouvoir à Mme Sandrine LABASTE
M. François DEFALQUE a donné pouvoir à M. Michel VALEN
M. Jérémy PERROU a donné pouvoir à M. Éric BRÈTHES
M. Vincent VILARD a donné pouvoir à M. Gérard CARRÈRE

Secrétaire de séance : M. Vincent LOUBÈRE

Délibération n°20250804_5 :

Affectation des résultats 2024 – Budget Forêt

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 le 11 mars 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :



- un excédent de fonctionnement de :	79 905.44 €
- un excédent reporté de :	477 102.47 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	557 007.91 €
- un déficit d'investissement de :	0.00 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	0.00 €

DÉCIDE, avec 15 voix pour et une abstention (Pierre-Mickaël BESSON) d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	557 007.91 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0.00 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	557 007.91 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : 0.00 €

Le Secrétaire,

Vincent LOUBÈRE

Le Maire,

Vincent CASTAGNÈDE